

Cohérence oblige

Clair et net. La majorité du peuple suisse n'a pas voulu du principe du non-recours à l'énergie nucléaire. Pragmatiques les Suisses, méfiants comme à leur habitude face aux positions tranchées, aux décisions fondamentales.

Tout aussi clair et net. Les deux initiatives n'auront pas été lancées en vain. Grâce aux téméraires qui, au lendemain de la défaite de 1979 — première initiative atomique — ont osé relancer le débat, le terrain énergétique n'a pas été abandonné aux seuls producteurs d'électricité. Les deux initiatives ont retardé l'extension du nucléaire et, en la matière, tout retard vaut son pesant d'uranium pour qui est convaincu que le temps joue contre cette source d'énergie.

Toujours clair et net. Le résultat du 23 septembre ne peut être interprété comme un oui de principe aux phantasmes des sociétés électriques. Il n'y a rien de commun entre la politique affirmée du Conseil fédéral — le nucléaire limité au strict minimum et si les conditions de sécurité sont garanties — et les vues des promoteurs énergétiques prêts à quadriller le pays, sûrs que tous les problèmes sont résolus.

Satisfaction du Conseil fédéral, le soir des votations. M. Schlumpf est un optimiste béat. Pays coupé en deux ou presque, régions prévues pour les futures implantations de centrales et de dépôts disant clairement leur refus, absence de compétence fédérale pour une politique active d'économies d'énergie; il n'y a pas de quoi être réjoui.

A moins que gouvernement et parlement retrouvent le sens du compromis, si naturellement helvétique en tant d'autres occasions et si étrangement absent en matière énergétique. Le conseiller d'Etat Flavio Caccia, président de la Commission fédérale de l'énergie, avait vainement proposé une troi-

sième voie («grosso modo»: abandon de Kaiser-augst, option nucléaire laissée ouverte et loi sur l'énergie corsée) — avant que les Chambres repoussent sèchement les deux initiatives. Il est toujours temps d'en rediscuter.

Pour ce qui est des économies d'énergie — et c'est bien là le cœur du problème — un article constitutionnel, à mi-chemin entre le projet rejeté l'an dernier de justesse et l'initiative refusée dimanche, peut trouver une majorité de soutien et doit donc être rapidement proposé.

Dans l'attente les militants anti-nucléaires ne peuvent se permettre de jeter l'éponge. Dans les cantons et les communes les actions à mener sont multiples pour pousser les autorités à une politique d'économies qui ne soit pas seulement du bout des lèvres.

Et pour que le besoin soit moins plausible encore, tous ceux qui ont soutenu dimanche dernier une nouvelle politique énergétique peuvent peser sur les choix futurs; par exemple en détaillant leurs factures de gaz et d'électricité et en se fixant des objectifs à la baisse. Question de cohérence.

CEDRA

Géo-politique

Le nucléaire n'avoue pas son prix. Il ne diffère pas en cela d'autres secteurs économiques qui reportent sur la collectivité le coût social d'effets nuisibles, directs ou retardés. Les méfaits du tabagisme ne sont pas compris dans le paquet de cigarettes! Le nucléaire pourtant est un cas extrême en raison de la longévité des chaînes radioactives et de la lourdeur des dispositifs de précaution et de surveillance. Qu'on imagine un instant ce que coûtera le démantèlement d'une centrale à bout de course. Ce prix est, pour l'instant, évacué. Dans trente ans, il sera assez tôt, espère-t-on, de l'estimer et de

SUITE ET FIN AU VERSO

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 744 27 septembre 1984

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 55 francs
Vingt-et-unième année

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Yvette Jaggi
Charles-F. Pochon

Points de vue:
Hélène Bezençon
Jeanlouis Cornuz
Gil Stauffer

744

Géo-politique

le diluer dans le coût de la consommation globale future.

L'obligation de trouver une solution au problème des déchets, avant toute nouvelle autorisation d'exploiter une centrale, a le mérite d'empêcher cette fuite en avant et de faire apparaître, immédiatement, le prix réel.

Le refus très net du peuple vaudois de donner un préavis favorable aux sondages de la Cedra montre que ce prix (économique, psychologique et politique) est très élevé.

La signification de ce vote cantonal est donc aussi importante que le vote national dans son ensemble. Il montre que le nucléaire est inadapté aux structures d'un pays décentralisé. Le durcissement de la position bâloise, refusant Kaiseraugst, le sonore «non» vaudois aux «sondages-fait accompli» de la Cedra (et aussi à sa méconnaissance de la mentalité vaudoise et du découpage communal) font sortir le débat des généralités. Où installer une centrale? où les déchets? sur quel terrain? dans quelle commune? dans quel canton?

Bien sûr, après le scrutin, des voix vont exiger, sur le ton noble, que sans tarder on passe aux actes, le peuple ayant tranché.

Mais le peuple de Bâle, le peuple vaudois ont aussi tranché, clairement et démocratiquement.

Il faudrait, pour ne pas tenir compte de leur avis et vouloir imposer le nucléaire par la force, invoquer un intérêt public évident. Or cette démonstration ne peut être faite tant que l'énergie électrique est gaspillée; et elle l'est!

L'autorité fédérale dispose encore d'une période suffisamment longue pour mettre en œuvre une politique claire d'économies. Les sociétés d'électricité auraient enfin l'occasion de démontrer, autrement que pendant la campagne de votations, qu'elles sont un authentique service public.

Tant qu'on n'aura pas été jusqu'au bout de toutes

les économies possibles, l'intérêt public national ne sera pas évident et, en aucun cas, prédominant sur la volonté et l'opposition des communautés cantonales et locales.

Le refus vaudois et bâlois, c'est une mise en demeure (en faisant apparaître le «prix») de prouver que l'extension du nucléaire est d'intérêt public, parce que toutes les autres solutions auront été épuisées.

Le moratoire, comme délai nécessaire pour faire cette démonstration, est plus que jamais à l'ordre du jour.

A. G.

CHANGER D'ÉNERGIES

L'hiver sans mazout

Après le verdict du 23 septembre, la porte est ouverte aux initiatives individuelles qui devront être soutenues par les pouvoirs publics et favorisées par les producteurs d'électricité, selon les promesses faites pendant des semaines de campagne sur les initiatives. Ici, sans perdre de temps, une expérience zurichoise, rapportée par le «Courrier de l'antigaspiilage».

En 1981-1982, la coopérative de logement *Mülimatt* à Hausen construit pour ses membres une cité de onze unités habitables qui trouvent preneurs en cinq mois, de janvier à mai 1982. Le pari énergétique de cet ensemble: un système de chauffage ne dépendant pas du pétrole, avec à la clef l'utilisation active et passive de l'énergie solaire. En fait, les capteurs solaires entrent en service fin mai 1982. Depuis lors, les habitants comparent les prix réels avec leurs espérances. Pari tenu! Quelques détails.

Plus précisément, la coopérative met son espoir dans les énergies renouvelables plutôt que dans le mazout ou l'électricité. On utilise donc:

— le bois et le soleil, pour le chauffage des locaux, la préparation d'eau chaude et pour la cuisine en hiver (cuisinière à bois);

— le gaz propane, pour la cuisine en été et pour chauffer les locaux collectifs;

— l'électricité, pour l'éclairage, la circulation à l'intérieur des capteurs et du chauffage central, les réfrigérateurs, l'atelier et la buanderie.

Mieux apprécier les expériences menées à Hausen (ZH), c'est d'abord faire le tour du propriétaire! La cité, ce sont deux rangées de maisons, orientées nord-sud et est-ouest sur un terrain de 4000 m². Soit une surface totale de plancher chauffé de 1565 m² (maisons sur deux niveaux, avec combles et caves communes accessibles de l'extérieur).

Point crucial: l'isolation des maisons (onze + une, réservée aux locaux communautaires). Caractéristiques principales:

- Façades et parois mitoyennes: mur de molasse 14,5/12 cm avec une isolation de 100 mm et aération de 20 mm pour les façades et une isolation du noyau de 50 mm pour les murs antifeu.

- Eléments de façade avec coffrage de bois, panneaux rigides de contreplaqué et 100 mm de laine de verre, ainsi qu'une feuille de polyéthylène.

- Triple vitrage avec joints de caoutchouc (on a provisoirement renoncé à des stores qui auraient coûté 110 000 francs).

- Isolation du toit, de l'intérieur à l'extérieur: coffrage, feuille de polyéthylène, 60 mm de laine minérale entre les chevrons, panneaux de bois contre-plaqué sur les chevrons, 100 mm de laine minérale, 20 mm pour l'aération, sous-toiture, contre-lattage 50 mm, lattage de tuiles, tuiles d'argile.

- Plafond de la cave en béton coulé sur place, au-dessus une isolation de laine minérale et un parquet, épaisseur totale 120 mm.

- Aménagement d'intérieur: structure de bois apparente, revêtue de parois plaquées ou lambrisées. Coffrage au-dessus des poutres apparentes, avec une ouverture de 2 × 2,8 m. 30 mm de sable

et 30 mm de laine minérale sous des parquets et des planchers flottants. Ces constructions réagissent rapidement à des modifications thermiques. Les grandes parois doubles mitoyennes, en molasse, retardent cependant la libération de la chaleur.

Deux sources principales de chauffage: une installation centralisée de capteurs solaires (surface totale 151,2 m²) sur le toit du hangar, pour des raisons de place, en appont de chauffages individuels fonctionnant principalement au bois (combustible renouvelable). La chaleur est produite à l'intérieur des locaux à chauffer, grâce à une cuisinière-chaudière (la simplicité du plan d'habitation que toute la chaleur de rayonnement sert au chauffage). Trois installations:

— *L'accumulateur de chaleur* combiné (1,25 à 1,6 m³, selon les maisons, avec boiler incorporé) est alimenté par la cuisinière-chaudière et les capteurs solaires. Comme il se trouve à l'intérieur de l'habitation, ses pertes profitent également aux locaux.

— *L'installation de gaz propane* alimente les cuisinières (en été) et assure le chauffage automatique du local communautaire sans l'électricité. Il est prévu de la remplacer, plus tard, par une cheminée (local communautaire) et une installation de bio-gaz.

— La chaleur est fournie par des *radiateurs à basse température*. Contrairement à ce qui se fait d'ordinaire, on a évité autant que possible de les placer directement *sous* les fenêtres. Les pertes directes («rideau» d'air chaud) sont ainsi évitées. Avec ses fenêtres à triple vitrage, la maison est très bien isolée. Il n'y a pas de courants d'air, car il n'y a que peu de chaleur à distribuer. Les conduites sont plus courtes, si bien que le montage des radiateurs a été plus rapide et meilleur marché.

Expériences faites pendant quelques mois, le bilan global énergétique est satisfaisant, sans trop de problèmes pratiques pour les coopérateurs, dont aucun n'avait l'expérience du chauffage à bois.

L'installation solaire a bien fonctionné, et cela dès le début: pour assurer une partie de la préparation d'eau chaude, il a fallu, en avril et en mai, chauffer au bois trois fois par mois; ensuite, et jusqu'en octobre, les accumulateurs n'ont reçu leur chaleur que de l'installation solaire; pendant le premier

hiver (82/83), l'ensemble de la cité a consommé 60 stères de foyard (45% de la chaleur pour le chauffage et l'eau chaude ont été fournis par le soleil).

Pour plus de renseignements: F.-G. Keel, 8915 Hausen s/Albis!

AU TOTAL, 3,7 MILLIONS DE FRANCS

Coût total de l'opération Hausen, pour les onze logements, le terrain et les locaux communautaires: 3,7 millions de francs (la coopérative a réalisé l'installation en tant qu'entreprise générale et elle assure la maintenance — les coûts de chauffage atteignent 350 à 560 francs, selon la taille du logement et les habitudes des habitants). Pour le chauffage et l'énergie solaire, les dépenses:

Régulation et installations électriques à courant faible	fr. 26 000.-
Accumulateur de chaleur avec boiler en acier chromé incorporé	fr. 37 000.-
Cuisinières-chaudières, chaudières murales à propane	fr. 36 000.-
Distribution et radiateur	fr. 64 500.-
Echangeur de chaleur et conduites principales	fr. 21 500.-
Capteurs solaires	fr. 50 000.-
Planification et acquisition du matériel	fr. 20 000.-
Total	fr. 255 000.-
Coût moyen par unité de logement	fr. 23 200.-

COURRIER DE L'ANTIGASPILLAGE

Publication de
l'Office fédéral de l'énergie
3003 Berne

Rédaction
031 61 56 64

Sur huit pages A4, régulièrement, des suggestions, des bilans, des adresses utiles, des conseils: une publication indispensable pour reprendre en mains sa consommation d'énergie...

L'incarnation américaine

Les patrons de Nestlé ont des plans pour l'agrandissement du «nid» qui sert encore de logo aux spécialités maison. Et ils ne se gênent pas d'en parler, quitte à ne pas les réaliser tous par la suite. De J.-C. Corthésy, administrateur-délégué dans les années soixante, à l'actuel Helmut Maucher, en passant par le Français Liotard-Vogt et le Saint-Gallois FÜRER, tous ont ouvertement exposé leur philosophie dans les colonnes de la presse économique et financière de Suisse et du monde. Par-delà les différences de tempérament et les considérations diverses sur l'«esprit Nestlé», on retrouve deux constantes: les variations sur le thème de la responsabilité sociale des multinationales et de leurs dirigeants, et, beaucoup plus clairement exprimées, les intentions de diversifier les activités du groupe.

En fait de diversification, Nestlé joue traditionnellement la prudence, mettant l'accent sur des produits et des pays qui constituent des marchés sans surprise. Côté produits, le marché agro-alimentaire demeure bien le plus sûr à long terme, surtout si la population du monde entier veut un jour manger à sa faim; aussi bien, les écarts de Nestlé hors du biberon et de l'assiette demeurent plutôt timides, et ne concernent que des produits cosmétiques et (para)pharmaceutiques — ceux qu'utilisent les populations suralimentées des pays industrialisés.

THE MARCHÉ

Côté pays, Nestlé mise toujours plus nettement sur les Etats-Unis, paradis du libéralisme et de la dérégulation. Nous l'avons déjà souligné ici même (cf. DP 442/23.2.1978), après le rachat des Laboratoires Alcon. Depuis lors, la politique d'acquisition

d'entreprises américaines a fait entrer dans le giron de Nestlé, après le groupe Stouffer, la société Beech Nut (qui ne fait pas seulement du chewing-gum) et, tout récemment, la Carnation Co, acquise sous réserve d'approbation par l'autorité antitrust.

Toujours dirigée depuis Vevey (sauf dans la période 1939-1947 où le quartier général se situait à Stamford, Connecticut), la multinationale n'a cessé de renforcer sa position sur le marché américain, où les grands de l'agrobusiness s'entrechoquent violemment. En 1980, Nestlé réalisait 18% de ses ventes en Amérique du Nord. Malgré la revente de Libby, cette proportion a passé à 19,3% en 1982, pour franchir la barre des 20% en 1983 (20,9%). L'objectif d'Arthur FÜRER, qui voulait que Nestlé fasse 30% de son chiffre d'affaires mondial au nord du Rio Grande, risque bien d'être atteint d'un coup avec la consolidation de Carnation, qui permettra de doubler les ventes de Nestlé aux Etats-Unis.

CHER, MAIS INTÉRESSANT

Les commentateurs de la vie financière peuvent bien faire la fine bouche et laisser entendre, comme ils l'avaient fait notamment lors de la reprise d'Alcon en 1977 ou de Beech Nut deux ans plus tard, que Nestlé achète trop cher. En payant 83 dollars le 6 septembre des actions cotées à 60 billets verts au début de l'été, avant les premières rumeurs de rachat de la Carnation Co, Nestlé a cédé 13,4 fois le bénéfice par titre escompté pour l'exercice en cours; rien d'extraordinaire pour les connaisseurs, qui peuvent citer des affaires en pleine expansion vendues pour plus de trente fois le montant de leur dernier profit annuel.

Et M. Maucher d'ajouter, en toute simplicité: nous avons l'argent, et l'intention de le dépenser. C'est d'ailleurs presque vrai, même au sens strict. La «caisse des rachats», alias provision pour diversification, a été régulièrement alimentée ces dernières

années. Tout récemment, le renoncement à Cooper Vision a permis d'«économiser» 1,2 milliard de francs. Et la dernière assemblée générale des actionnaires a autorisé l'administration à procéder au placement de «bons convertibles» et autres bons de participation, opération qui pourrait dégager jusqu'à 2,5 milliards, lesquels viendront s'ajouter aux 4 milliards avoués en début d'année et aux quelque 500 millions de francs de liquidités accumulées depuis lors. Pour s'offrir la Carnation, au prix de 3 milliards de dollars, Nestlé a sorti tout juste 525 millions de dollars (= 1,2 milliard de francs, le fameux montant mis de côté pour Cooper) de sa caisse, et a financé le reste avec un emprunt de 2,5 milliards de dollars, qu'il faudra rembourser en cinq ans à un consortium de banques emmené par la N.Y. City. Comme le dit gentiment M. Maucher: dans notre situation (comprenez notre excellent management, notre fameux feeling commercial et notre exceptionnelle solidité financière), un crédit de 2,5 milliards, c'est l'affaire d'un téléphone. On ne prête qu'aux riches.

N'empêche que Nestlé va devoir digérer la Carnation, dont la reprise la met au niveau des géants du Food business américain, dominé par Dart and Kraft, General Foods et Consolidated Foods. Le Nescafé s'accommodera sans autre du «lait» en poudre Coffe-Mate de la Carnation Co, mais celle-ci livre environ 200 autres produits, pas tous aussi avantageusement complémentaires de la gamme Nestlé. Bref, il y aura des choix à faire, et sans doute des hommes à déplacer, si l'effet de synergie doit se produire comme escompté.

LE TEMPS DE LA DIGESTION

Aussi bien, Nestlé ne prévoit plus de grosses acquisitions pour ces prochaines années. C'est déjà ce que disait A. FÜRER en 1980, après les reprises en chaîne des années 78/79. «La période des grands

rachats peut être considérée comme révolue», déclarait-il alors («Bilanz», 8/1980). Propos intéressants, mais démentis par toutes les interviews données par H. Maucher depuis son accession à la tête du groupe Nestlé en novembre 1981, et par les faits. Jusqu'à la reprise de la Carnation Co. Depuis trois semaines environ, M. Maucher soi-même le répète à qui veut l'entendre: pas d'opérations de plus d'un milliard dans les prochaines années (par ex. «Weltwoche» du 13.9.84). En somme, une croissance en stop and go, à la manière du boa, qui bouffe et puis digère.

GENÈVE

Le capital ordures

Une décision de routine, comme souvent les parlements sont amenés à en prendre, pressés par l'évolution des choses?

L'occasion d'une réflexion et d'un changement de cap, un refus de gérer l'inévitable, bref un acte politique?

Pour l'heure le gouvernement genevois semble avoir choisi la première attitude, la routine.

Les faits. Les Genevois — mais ils ne sont pas les seuls — produisent de plus en plus d'ordures; en moins de vingt ans la quantité de résidus à incinérer a plus que doublé. L'usine cantonale des Cheneviers est à bout de souffle.

La solution proposée: remplacer les installations vétustes et doubler la capacité de traitement pour répondre aux besoins de l'an 2000; besoins estimés en projetant le taux de croissance actuel. Coût de l'investissement: 400 millions en dix ans. Pour l'heure c'est un crédit d'étude de 7,3 millions qui est demandé au Grand Conseil, dont 800 000 francs pour une usine pilote de recyclage des ordures.

Le raisonnement du Conseil d'Etat est simple. La

collectivité a pour mission de prendre en charge les résidus dont la quantité augmente de 5,5% l'an. Etant donné cette croissance et le temps nécessaire pour réaliser de nouvelles installations, il faut construire pour répondre aux besoins prévisibles de l'an 2000.

D'autres solutions? Le Conseil d'Etat n'y croit pas. Le recyclage à la source, par les ménages, ce serait l'idéal; mais il est difficile d'attendre une telle discipline de la part de la population. Le recyclage après collecte est encore peu répandu et les résultats ne sont pas toujours satisfaisants. Tandis que l'incinération, c'est du connu: le procédé le plus utilisé en Suisse; avec production d'électricité en prime et, en 1983, 3,5 millions de francs dans les caisses de l'Etat.

Et pour faire bonne mesure, pour qu'on ne puisse pas prétendre que Genève n'est pas à l'avant-garde, on prévoit la construction d'une unité pilote, pour faire ses petits essais à soi, on ne sait guère encore dans quelle direction. Il est bien clair que le projet principal est d'un coût tel qu'il empêchera toute évolution dans le traitement des déchets pendant plus de vingt ans; on n'investit pas en vain des centaines de millions et l'unité pilote préparera des solutions pour le siècle prochain seulement.

Bref, un projet de techniciens, garanti sans risque aucun, chemin balisé, aventure exclue.

LE PRÉCÉDENT ARGOVIEN

Or cette évolution a déjà commencé. Sans être spécialiste en la matière, on peut se poser quelques questions à propos des certitudes de l'administration genevoise.

Nous avons signalé (DP 728) l'existence d'une entreprise argovienne qui a mis au point et commercialise des installations de tri et de recyclage des ordures ménagères; taux de récupération: 99%. Production d'humus, de briquettes pour le chauffage, de plaques pour la construction, de métaux.

Les spécialistes genevois sont-ils au courant, ont-ils pu tester cette installation?

Le directeur de l'usine d'incinération de l'Oberland zurichois pourrait être un homme heureux: équipement adapté aux besoins de sa région, fonctionnement économique. Ce directeur n'est pourtant pas satisfait; il veut changer la mentalité du tout à la poubelle: «L'incinération de substances organiques est une saignée à blanc de nos ressources naturelles. Si nous ne faisons pas volte-face, nous devons bientôt affronter au niveau mondial des problèmes plus graves encore que celui de la pollution qui nous préoccupe actuellement.»

D'où plusieurs expériences menées dans les communes de Hinwil — collecte séparée des déchets incombustibles; déjà dans cette localité les distributeurs d'aliments pour animaux ont vu leurs ventes de boîtes en métal baisser de moitié — Zollikon, Zumikon et Maur — récolte et compostage des déchets de jardins et de cuisine.

Certes, les problèmes d'une commune de quelques milliers d'habitants ne sont pas ceux d'un canton urbain comme Genève. Mais pourquoi déclarer d'emblée que l'intérêt et la discipline feront défaut, avant même d'avoir tenté quoi que ce soit dans certains quartiers et communes? En proposant le doublement de la capacité de l'usine des Cheneviers, les autorités n'ont-elles pas déjà décidé que le jeu n'en valait pas la chandelle?

Des alternatives existent, des solutions différentes sont à expérimenter. Elles n'exigent pas des centaines de millions mais de la motivation et de l'imagination. Bien sûr, elles ne valent pas en prestige d'inauguration une nouvelle usine d'incinération.

PS. L'Office fédéral pour la protection de l'environnement, 3003 Berne, a publié les principes élémentaires du compostage.

A signaler, dans les magasins spécialisés, un composteur de cuisine qui permet en deux à quatre semaines, sans odeur, d'obtenir un compost de qualité.

Big Bang

Ils commencent à m'échauffer sérieusement les oreilles, ce M. Hubert Reeves, avec ses airs de gourou cosmicoïde, et ses semblables cosmologistes, en particulier ce M. Weinberg qui prétend quasi tout savoir sur les trois premières minutes de l'Univers.

Oui, ils commencent à me tirer sérieusement sur les guêtres, ces pontifiants dessoudeurs de Big Bang, trous noirs et autres fontaines blanches (N.B. Les «fontaines blanches» sont censées être la symétrique inverse des trous noirs. C'est très poétique). Parce qu'enfin, nom d'un chien, *nous n'en savons rien*. Quasi rien. *Et nous n'en saurons probablement jamais que quasi rien*.

Tout d'abord, le Big Bang, ce début explosif de l'Univers, *n'est qu'une hypothèse*. Une théorie parmi d'autres. Séduisante, intéressante, pas trop mal charpentée, certes.

Mais qu'une hypothèse, nom de diou! Et rien de plus.

Guère plus valable, en somme que la théorie qui dirait que l'Univers a été créé par le pet d'un ange qui a trop mangé de haricots.

(A la différence de celle du Big Bang, la théorie du pet de l'ange n'est actuellement pas en mesure de ramener à un quelconque astronome un crédit de recherche supérieur à 50 centimes. Mais ça viendra peut-être, soyons optimistes).

Moralité: M. Reeves et ses semblables en big-bang feraient bien de bâcher un peu et d'avouer, *d'abord*, leur monumentale ignorance.

(Semblable démarche, en général, ne rapporte pas un rond ni d'interviews dans les blafardes lucarnes).

M'enfin quoi? Il est tout de même un peu facile de dire qu'avant la grande giclée originelle, il n'y avait rien, ni temps ni espace ni macaronis au beurre. Et que tout le saint-frusquin était contenu — mais se

sentait un peu à l'étroit — dans une tête d'épingle d'un rougeâtre engageant. Pourquoi, alors — et je vous prie de croire que la question se pose, et sérieusement — ladite tête d'épingle a-t-elle pareillement pris du gras? Pour faire plaisir à M. Reeves, sans doute. Bref. Plus j'avance et plus je recule et plus je me dis que les cosmologies actuelles ne valent guère mieux, à quelques paragraphes près, que celles qui avaient cours entre le Tigre et l'Euphrate, il y a quelque temps.

Quant aux discussions sur la densité de l'Univers — densité dont dépendrait son avenir (et dont dépendent, surtout, pas mal d'emplois d'astrophysiciens), c'est à peu près du même tabac purement hypothétique et spéculatif, sans grand-chose de ferme à se mettre sous la dent et qui tienne au ventre.

Comme je le disais en conclusion d'une conférence dont personne ne se souvient d'ailleurs plus mais qui fut suivie par la vidange d'un grand nombre de bouteilles: «Notre savoir est grand. Mais notre ignorance est incommensurable.» Tac, tagadac. Voilà une formule pas très, très originale, d'accord, mais que j'ai tout de même trouvée tout seul et qui résume toute cette affaire un peu louche.

Subséquentement, je vous prie donc, si jamais quelqu'un vous fait comme le panégyrique du Big Bang et des débuts laborieux de l'Univers, de faire remarquer poliment à votre honorable interlocuteur que tout cela est bien joli mais qu'un peu de modestie et de scepticisme ne gâtent pas la sauce, tant il est vrai que méfiance et méfiance sont — ou plutôt devraient être — deux bons principes qu'il faut toujours avoir en poche, à côté d'un couteau militaire bien aiguisé et d'un bout de ficelle (je recommande la ficelle dite de Bâle).

Et bien le bonjour chez vous.

G. S.

PS. On peut éventuellement lire «Cosmic Horizons», de Wagoner et Goldsmith (W. H. Freeman and Co, 1983). Ces gens sont du bon bord, mais avouent avoir des doutes.

Bienfaiteurs de l'humanité

En somme, si je comprends bien, pour ceux qui pensent comme Revel (*Comment les Démocraties finissent*) ou comme le général Close (*Encore un effort, et nous aurons définitivement perdu la troisième guerre mondiale*), ou comme X, ou comme Y, ou comme Z, Russes ayant gagné l'Occident ou Occidentaux ex-gauchistes repentis — à savoir que la question-clé de notre temps, la menace n° 1 est l'impérialisme soviétique — deux bienfaiteurs de l'humanité en général et de l'Occident en particulier (si du moins on tire les conséquences logiques découlant des prémisses): MM. Hitler et Staline. De bons calculateurs estiment à vingt millions le nombre de Russes que chacun de ces deux Messieurs ont contribué à faire périr, respectivement à envoyer dans un monde que tout invite à croire meilleur — soit quarante millions en tout (il est vrai que l'un et l'autre ont tenu à faire profiter *également* les non-Russes de leurs activités): soit quarante millions en tout. Ajoutons-y les dix millions que ces quarante millions-là auraient procréés s'ils avaient vécu — total cinquante millions. Je lis dans le supplément du *Grand Larousse encyclopédique* qu'en 1975, la population de l'URSS était évaluée à 250 millions d'habitants. On peut raisonnablement penser que depuis, elle a augmenté de vingt à trente millions. Ainsi donc, sans les deux bienfaiteurs mentionnés plus haut, c'est à 320 millions de Soviétiques au bas mot que nous aurions affaire aujourd'hui... Naturellement, vous pouvez aussi supposer que les quarante millions de victimes étaient tous des libéraux démocrates convaincus et qu'ils n'auraient mis au monde que de petits Gandhi... Et vous pouvez aussi militer contre le planning familial et la limitation des naissances, avec l'espoir d'augmenter beaucoup la population de l'Europe occidentale et de rétablir ainsi l'équilibre.

Je lis dans la presse que le Prix de poésie Pierre

Boi langer a été attribué au manuscrit non encore publié de François Rossel, *Graines* (exposition à Lausanne au Casino de Montbenon «Huit et Galerie» — écrits et gravures de plusieurs jeunes artistes jusqu'à la fin septembre).

J'a un goût décidé pour ce que fait Rossel — non pas seulement parce qu'il fut mon élève, mais parce qu'il m'arrive de *comprendre* les poèmes qu'il écrit. N'en sachant pas parler, je me contenterai d'en recopier un, tiré de la collection «Carte blanche» qu'il a imprimée et éditée lui-même:

UNE SURPRISE

et son éclat de rire
dans tes yeux

qui fouillent
ce qu'engendre
le petit matin

Une surprise
perdue parmi mille autres

— non pas rêvée —
mais devant toi

ICI

(Il n'y a que le même thème, ce même lieu commun — «Il n'y a que les lieux communs qui aient une éternelle beauté», disait Flaubert — que traitent à leur manière le camarade Berney et le peintre Charles Rollier...)

Mais quel ennui! Je m'étais promis de parler *sérieusement* du dernier Barilier, *La Créature*. Et c'est le dernier livre d'Anne Cunéo, *Hôtel Vénus*, et de la réédition magnifique de *La Tentation de l'Occident* de Maurice Chappaz et Jean-Marc Lovay — ce sera pour une autre fois.

J. C.

MOTS DE PASSE

Proposition

On pleurerait moins souvent
si les mouchoirs en papier
se vendaient à la pièce.

Hélène Bezençon

ABONNÉS DE NOS ABONNÉS

L'avenir de «Domaine Public» est à ce prix

Pendant toute la campagne «énergétique» qui vient de s'achever, on a pu lire dans la presse, sous forme d'annonces payantes souvent, des bouts de phrases de «Domaine Public», hors de leur contexte, citations destinées à révéler le vrai visage des «antinucléaires». Peut-être comptez-vous, dans votre entourage, parmi les connaissances à qui vous voulez du bien, des personnes qui aimeraient remonter à la source sans intermédiaire manipulateur, et lire «Domaine Public» de première main. Voici ce que nous vous proposons: envoyez-nous leurs noms (et adresses complètes) dans les meilleurs délais en remplissant le coupon-réponse ci-dessous!

A charge pour nous de leur faire parvenir cet hebdomadaire pendant quatre semaines, sans frais. En conclusion de ces envois à l'essai, dans notre proposition d'abonnement, nous ne nous autorisons de votre nom que si vous signez (lisiblement) vos suggestions.

L'occasion est bonne d'élargir le rayonnement de «Domaine Public», dernier rescapé des hebdomadaires romands de gauche.

Faut-il rappeler à quel point DP compte sur ses abonnés pour poursuivre son travail d'information et d'analyse? Ce sont eux, et exclusivement eux qui lui fournissent ses seules ressources (voir les comptes du journal publiés dans le numéro 737), puisque sont exclues par principe et la publicité et les subventions de quelque nature qu'elles soient. Merci d'avance!

► M^{me}/M. _____

Adresse _____

Signature

PS. Cinq noms, c'est une suggestion! A votre disposition pour une liste plus longue...

Coup dur

Est-il possible, vraiment, que Pierre-André Marchand abandonne les lecteurs de «La Tuile» à leur morosité? Est-il possible, vraiment, qu'il ait expédié, ces jours-ci, la dernière livraison de son «mensuel satirique jurassien»? Tristesse ici et soulagement là, car la liberté d'expression ne sonnait pas creux dans «La Tuile». Mieux que des mots pour dire nos regrets, ce petit échantillon, d'un ton unique en Suisse romande, de salubrité publique, paru dans le numéro spécial de douze pages de septembre (sous le titre «Pro Jura: les roulettes qui tremblotent»):

Il y a quelques mois, nous avons publié un article sur les fameuses roulettes de Pro Jura. Des familles traversent le pays comme à l'époque de la conquête de l'Ouest.

Nous révélions au grand public ce que le petit public savait fort bien. Ces fameuses roulettes, louées très cher aux touristes, ne laissent que les yeux pour pleurer aux bistrotiers des relais, et ne rapportent que des clopinettes à Pro Jura, car elles ne lui appartiennent pas, bien que ce soit l'infrastructure de Pro Jura qui se tape le boulot.

EN BREF

Pitoyable exhibition des parlementaires radicaux, ne trouvant ni le cran, ni le cœur de choisir Elisabeth Kopp pour la succession de Rudolf Friedrich au Conseil fédéral. Triomphe de la magouille, de l'indécision chèvre-chou, avec une bonne dose d'opportunisme et un appel du pied en direction des milieux de la finance, sympathisants naturels de l'Argovien Bruno Hunziker. C'est bien sûr le moment de rappeler ce cri de triomphe du radical neuchâtelois Richter, après l'aboutissement des

Cette combine hippomobile rapporte quand même pas mal du tout, mais à une société privée qui en est proprio. Le nom de ces promoteurs reste étrangement secret. L'agent de liaison, l'homme de litière, c'est bien sûr le dévoué Erard, responsable de Pro Jura, grand palefrenier de ces malins Pégases.

Les p'tits chevaux, tous derrière, tous derrière, sont du steak béni pour cette société secrète, une équipe de marchands de bétail qui ratissent en faisant croire aux gens qu'ils se sacrifient pour développer le tourisme, l'économie jurassienne.

Après notre article, l'Erard et sa cohorte de notables de Pro Machin jouent les tout scandalisés. Le bel Erard déclare à la presse «Citation»: l'écrit de Marchand est attentatoire à son honneur (l'honneur à Erard n.d.l.r.). Il l'a immédiatement confié à l'examen d'un juriste. Il attend les conclusions pour le dépôt d'une plainte «fin de citation».

Ça c'est de l'intox de première, hein les copains! Il faut croire qu'il existe dans le Jura au moins un juriste singulièrement lambin, ou niais, ou négligent pour que, après avoir eu La Tuile en mains pendant plus de 3 mois, il n'ait encore pas déposé ses conclusions. Nous attendons toujours, dans une terrible anxiété, ce qui ne doit pas vous empêcher de rigoler.

Bon vent, P.-A. Marchand, et à bientôt, dans «La Tuile» ou ailleurs.

manœuvres anti-Uchtenhagen: «Maintenant, on sait qui commande ici!» Justement, on ne le sait que trop.

* * *

Succession du conseiller d'Etat Henri Sommer à l'Exécutif bernois. La marginalisation de la minorité francophone dans le canton de Berne va bon train. Cette fois-ci, elle se précise par l'intermédiaire du Parti socialiste qui choisit, pour remplacer un magistrat de Saint-Imier, l'Oberlandais René Baertschi. La solitude du dernier «Romand» au gouvernement, le responsable de l'Instruction

publique, Favre, n'en sera que plus pesante. On dira que les hommes politiques du format adéquat ne courent pas les rues dans le Jura bernois; et c'est précisément d'autant plus inquiétant pour l'avenir (on voit mal un autre parti que les radicaux faire le «sacrifice» d'octroyer un siège à la minorité jurassienne). Car tout se passe comme si le canton de Berne avait tourné la page du Jura, en revenant à un pragmatisme (poussé à l'extrême avec les subventions en sous-main à Force démocratique) qui ne laisse aucune chance à des privilèges minoritaires, qui plus est non écrits. Il ne suffira plus de crier seulement aux menées séparatistes dans le Jura bernois pour être pris en considération. La leçon, sans appel, vaut bien un fromage.

* * *

Pour les Suisses alémaniques, «EMPA» est l'abréviation connue d'un institut de l'Ecole politique fédérale. Pour les rédacteurs en gris-vert, c'est l'abréviation du nom de l'Association européenne de la presse militaire (European Military Press Association), fondée en 1976 à Rome. Son 5^e congrès a eu lieu cette année à La Haye. Trois journaux militaires suisses étaient représentés, un de langue italienne et deux de langue allemande. Neutres ou pas, militaires sans frontières.

* * *

Des militants du Comité Anti-Déchets Olon (CADO) ont consacré leurs vacances à l'information sur le point de vue de leur organisation. Sans nous risquer à la moindre comparaison entre les buts poursuivis, notons tout de même qu'un militantisme aussi étonnant se retrouve au sein de l'Action nationale à Zurich. Deux groupes de membres (le club du mercredi et le club du samedi) parcourent systématiquement le canton pour récolter des signatures pour l'initiative en cours en faveur d'une réduction de l'immigration; sans compter qu'un groupe de militants offre une semaine au parti, à partir du 22 octobre, pour «travailler» systématiquement dans l'Oberland zurichois: Wetzikon, Rüti, Hinwil et Wald.